

FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Revendication du MOC : Les associations reconnues dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien à l'action associative dans le champ de l'éducation permanente sont actuellement structurellement sous-financées, n'obtenant actuellement que 91% des subventions auxquelles elles peuvent prétendre. **Le MOC réclame d'urgence le financement à 100% du décret de 2003.**

PS	Pas d'engagement clair : le PS propose de soutenir les secteurs de l'éducation permanente et de la jeunesse afin que les associations qui oeuvrent dans ces secteurs disposent des moyens adéquats pour rencontrer la mission sociétale qui leur est confiée.
ECOLO	Pas d'engagement clair : ECOLO propose de garantir un soutien financier pérenne aux associations d'éducation permanente dans un cadre juridique clair. La reconnaissance renouvelée et renforcée des associations est une priorité pour ECOLO.
cdH	Pas d'engagement clair : le cdH propose de consolider et de renforcer les associations actives dans le secteur de l'éducation permanente par le biais du financement de fonctionnement et de l'emploi dans le secteur.
MR	Pas d'accord : le MR entend lutter contre l'instrumentalisation de la culture par la politique. Le secteur de l'éducation permanente capte une part trop importante des moyens destinés à la création. Il faut donc assurer une distribution plus équitable entre professionnels de la culture et les artistes.